

Mises au point sur les généalogies COLOMB, ROCHETTE et COPPIER

(Mise à jour du 22 septembre 2008)

Jérôme REYNAUD

A. Les COLOMB du Forez et du Vivarais

- **Les origines**

Entre la Loire, la Haute-Loire et l'Ardèche, on peut discerner environ 3 foyers de COLOMB. Ceux-ci comportent tous dans leur blason des colombes, signe d'une parenté proche ou éloignée. En parcourant les armoriaux, et livres généalogiques se rapportant à ces 3 foyers, on pouvait à la louche..., la très grosse louche, et à l'aide des registres paroissiaux de la Loire, prédire que les COLOMB avaient tous une origine commune. Or, il en est rien !

En effet, bien que Villain fasse remonter la généalogie des COLOMB à Aramon vivant à Bordeaux en 1150 et qui fût la souche de plusieurs COLOMB maires de Bordeaux au XIIIème siècle. Suite à mes recherches aux A.D. de Bordeaux en 2005, j'ai trouvé que les COLOMB de Bordeaux, étaient bourgeois, maires, et eurent un pouvoir important dans cette ville du XIIème au XIIIème siècle, un peu ce que disait Villain. Or, d'après ces recherches, voici quelques points complémentaires aux généalogies proposées de cette famille :

1. Dans les généalogies (cf. Jules VILLAIN) un COLOMB marié avec une Marthe de la ROGIE. C'est inexact. Son nom est Marthe de LAROQUE. Rectif donnée dans : Yves RENOUARD où est cité un COLOM, époux de Marthe de LAROQUE.
2. Dans les générations avant 1308, le nom des de COLOMB est « COLOM », vu sur les documents sur parchemin de l'époque.
3. Les COLOMB cités dans Villain, ne se retrouvent pas, ni dans le livre de Renouard, ni à la fin de celui-ci avec la liste des maires, où ils sont introuvables, juste de voir l'existence réelle de Marthe, femme de Jean COLOM. En revanche Renouard cite d'autre COLOMB, maires de Bordeaux dans les mêmes époques qui nous intéressent.
4. D'après Renouard, les COLOM ont eu un moment le vent qui tourna en leur défaveur aux alentours de 1254-1259 : Le roi d'Angleterre, furieux contre les COLOMB désireux de choisir le maire de Bordeaux parmi un membre de leur parti, et les menaça de confisquer leurs biens et de les emprisonner. Le fameux Jean de COLOMB, de la généalogie, veut alors, peut-être changer de camps en servant le roi de France, ce qui l'amena à fuir l'Aquitaine et partir pour le Velay (cf. VILLAIN). On peut en conclure que la généalogie établie par Villain est fautive et qu'il a cru que cette période assez délicate pour les COLOMB de Bordeaux avait été favorable à l'émigration d'un des leur dans le Velay vers 1300. Les documents des A.D. 33 retrouvés (G2531, H639, G2899... entre autre) ne permettent uniquement de dire que les COLOM étaient bien présents sur Bordeaux (33) au XII et XIIIème siècle.

Donc, rien de sûr quant à l'origine bordelaise des COLOMB du Velay !!

Guichenon, dans son histoire de Bresse et du Bugey indique que les COLOMB du Bugey, se seraient implantés vers 1460 en Vivarais, à Andance (07). Il avance pour cela le fait qu'ils aient les mêmes armes. Or rien ne peut le justifier, les archives de l'Ardèche restent muettes sur ce point. Bugey et Vivarais sont pour moi trop éloignés pour que l'on puisse dire qu'effectivement les 2 branches étaient de la même famille.

Chaix d'est-Ange quant à lui, donne pour origine des COLOMB du Bugey, l'origine Bordelaise de Villain. Encore plus que la branche du Vivarais, on voit mal pourquoi ils se seraient établis si loin de leurs origines bordelaises, mais pourquoi pas.

Donc, rien de sûr quant à l'origine bordelaise des COLOMB du Bugey !!

Reste à essayer de faire le lien entre les COLOMB du Forez et ceux du Velay. D'après les armoriaux et le livre généalogique des COLOMB, on ne voit pas de lien se dessiner entre les deux familles. Qui plus est, les COLOMB du Coing sont déjà fort bien installés au XVème siècle sur la commune du Coing (42).

Donc, l'origine du Velay des COLOMB du Forez (du Coing) est peu probable !!

Pour les COLOMB, dit MARTINEL de COLOMB ou de COLOMB MARTINEL, là, nous avons plus de documentation pour retrouver les liens qui peuvent unir ceux-ci aux COLOMB du Coing.

Ainsi, on retrouve cette famille sur St Sauveur sur une longue période, et au moins avant 1615.

Or, ce nom si particulier est retrouvé parfois dans les actes sous « MARTINEL de COLOMB ». Le premier de ceux-ci, Pierre MARTINEL de COLOMB signe parfois de COLOMB, et sa progéniture se retrouve sous le nom de COLOMB, voir de COLOMB ... en fonction des lieux ou terres en possession de tel ou tel individu descendant de Pierre.

En 1594 sont cités Maîtres Jean et Arnaud de COLOMB, frères, légataires et héritiers de feu Mathieu MARTINEL, notaire royal cité en 1567. Or, on a un Jean COLOMB, marié avec Clauda MARTINEL, fille dudit Mathieu. Donc, Pierre de COLOMB MARTINEL ne peut-être que fils de ce Jean.

Le double nom MARTINEL de COLOMB s'explique ainsi : Dans le testament de Mathieu MARTINEL, en date du 29 août 1571 [B Sup 150, AD42], établit par Me Mayol, notaire à Bourg-Argental (42), il cite Clauda MARTINEL sa fille mariée à M° Jean COLOMB (du coup père de Jean et Arnaud) et son héritier universel Arnaud MARTINEL son fils. Pierre MARTINEL de COLOMB ne doit donc son nom, qu'à la transmission de celui de son père et de sa mère ou au pire de ses grands-parents qui sont donc Jean et Claudine MARTINEL, et non Jean et Françoise FAURE de MARNAS, comme on le pensais auparavant. Cette filiation MARTINEL s'explique mieux, et surtout explique l'origine du double patronyme MARTINEL de COLOMB, et le fait que de COLOMB était le seul nom usité par les enfants de Pierre.

Frédéric Grangier, relie cette branche COLOMB avec celle du Coing comme indiqué ci-dessous, ce qui pour moi est tout à fait convenable et acceptable :

Jean (de) Colomb le Vieux, seigneur du Coing et de Chambaud, marié à Marie PELISSIER du COING, dont :

1. Jean, tige de la branche du Coin, d'Hauteville
2. Antoine, seigneur de Hauteville, curé de St Sauveur.
3. Gabriel, notaire à Marlhes, qui a pour fils :
 - 3.1. M° Jean COLOMB marié avec Clauda MARTINEL (fille de M°Mathieu et de Nn POURRA), dont :
 - 3.1.1. Arnaud COLOMB cité mineur en 1594, frère cadet de
 - 3.1.2. M° Jean COLOMB cité tuteur de son frère en 1594 ; père notamment de :
 - 3.1.2.1. Marthe mariée vers 1606 avec M° Claude BRUNON de la CHOMETTE
 - 3.1.2.2. Pierre, tige des MARTINEL de COLOMB
 - 3.1.2.3. Antoine, tige des COLOMB d'ECOTAY, de Chambaud, ...

Donc, au final, aucun lien probable entre les COLOMB du Forez, du Velay, du Bordelais, du Bugey, mais quant à ceux dit MARTINEL de COLOMB et COLOMB du Coing, là, oui, nous avons un point commun, se justifiant aussi par la proximité d'habitation des 2 familles et leur niveau social.

B. Compléments sur les COLOMB du Vivarais (avec Françoise COLOMBI, d'Annonay, épouse de Christophe COPPIER)

Par rapport aux armoriaux et autres livres accessibles en bibliothèque, il ressort de l'étude des autres documents manuscrits d'époque ou non les points suivant :

Documents trouvés aux A.D. de Privas et au fonds Montravel de la bibliothèque municipale de Lyon la Part-Dieu :

- Antoine, notaire à Satillieu de 1643 à 1682.
- Flori, notaire de Quintenas vers 1540, a eu pour successeur son fils Antoine, qui était notaire vers 1544, et son petit-fils prénommé également Antoine qui était notaire vers 1602 toujours à Quintenas.
- 15 avril 1539, testament d'honorable homme et noble Flory COLOMB, châtelain, écuyer d'Andance (07). Il nomme Françoise GEYSSA sa nièce, Philibert COLOMBI son fils (il n'a pas encore d'enfants, et a 14 ans), Mathelin de

LAGREVOL cousin du testateur, chanoine d'Annonay, François et Flory fils de son frère Gilibert, décédé. Cote G35 archives départementales de Privas (07)

- Honorable homme François COLOMBI, châtelain d'Andance, cité dans un acte de 1478, marié avec Alays CHAPPOTONE, dont Philippe. Alays, est dite veuve de François. Est cité aussi Jean COLOMBI. Cote G27 archives départementales de Privas (07)
- Gabriel, cité dans un acte de 1635. Dans l'armorial du Vivarais, il est dit décédé en 1679 à l'âge de 60 ans et est précisé habitant Mourès, près de Vanosc (07). Cote G35 archives départementales de Privas (07)
- 8 novembre 1630, testament de Mr Me François COLOMBI, docteur es droits d'Annonay, marié avec Isabeau de COASSY. Teste en faveur de sa fille Claude quand elle se mariera, cité dans un acte de 1630. Cote G35 archives départementales de Privas (07).
- 9 mars 1635, testament de Suzanne GOURD, mariée avec feu Jean de COLOMB, docteur en droits, conseiller du roi en la ville d'Annonay. Elle nomme Jeanne, Anne, Claude, ses filles, noble Balthazard et noble Gabriel ses fils. Cote G35 archives départementales de Privas (07).
- 1554, document citant Philibert de COLOMB, écuyer, fils de Flory COLOMB. Cote G71 archives départementales de Privas (07).
- 1567, document citant ce Philibert de COLOMB, comme décédé depuis 4 ou 5 ans. Cote G71 archives départementales de Privas (07).
- 1568, document citant noble Jeanne de COLOMB, mise sous tutelle à Annonay. Tuteur : Christophe de CUBEZAS. Cote G71 archives départementales de Privas (07).
- 1532/1536, Me Chochat, Annonay (07). Acte Flory COLOMBY, dans lequel il est cité Me Antoine COLOMBI, notaire !! Le notaire à du se planter dans l'intitulé et mettre le nom de son père.
- Chez Me Georges GONOD en 1580 à Annonay, apparaît un Me François COLOMBI, de Colombi, lieu-dit de Quintenas (07) qui passe actes avec discret Me Jacques COUPIER, de Tournon (07)
- Chez Me Torrelon à Annonay, inventaire pour Pierre RICHARD, passé par Me Flory Colombi, notaire royal.
- Les COLOMB sont nommés COLOMBY, COLOMBI, COLUBI, COLUMBI, COLOMB dans les actes à Privas, ceci en fonction des époques, et de la personne qui retranscrivait l'acte. On peut toutefois noter que le nom COLOM apparaît après 1600.
- Dans les baptêmes de Satillieu, on a :
 - N. COLOMBY, dont :
 1. Jean, vraisemblablement le même que PONCER cite en 1593, dont :
 - a. Antoine, baptisé le 1^{er} mars 1589 à Satillieu. Parrain : Mr Me Antoine COLOMBY, lieutenant, marraine : la femme d'Antoine COLOMBY
 2. Mr Me Antoine COLOMBY, notaire royal à Satillieu, Vocance, et lieutenant de Satillieu, que l'on retrouve dès 1565 comme Me greffier de Satillieu le 14 avril 1565 dans un acte de baptême de Satillieu, époux de Marguerite FAURE (citée dans un baptême d'un enfant COPPIER en 1592). Celle-ci est fille de Gilbert dont la fille Anne se marie en 1616 à André COLOJON (famille originaire d'Andance) d'où Gilbert COLOJON, juge de Vocance (source Frédéric GRANGIER), dont tous nés à Satillieu :
 - a) Christophe, baptisé le 15 juillet 1584. Parrain : Mr Me Christophe COPPIER, apothicaire d'Annonay, et marraine : delle Françoise de CHAVES, épouse de Me de la CHAVAS
 - b) Jean, baptisé le 17 juin 1585. Parrain : Mr Me Jean CHAVE, docteur de la ville de St Didier, et marraine : delle Marie ... épouse de Mr de ROMANET
 - c) Victor, baptisé le 7 décembre 1587. Parrain : Jean COLOMBY, frère d'Antoine, marraine : Benoitte BAUDE, épouse de Me Denis GIRAUD.
 - d) Just, baptisé le 30 avril 1589. Parrain : Noble Just des CHAMPS, seigneur de Pierregrosse.
 - e) Jeanne, baptisée le 22 mai 1590. Parrain : Mr Me Jean de CASENEUVE, argentier de Mme de TOURNON, et marraine : dame Jeanne [BLANC] épouse de Mr le capitaine Nycolas ...
 - f) Marguerite, baptisée le 10 novembre 1591. Parrain : Me COLOMBY, notaire de Quintenas, marraine : delle Antoinette GIRAUD, fille de Mr de la CHAVAS
 - Un notaire COLOMBY de Quintenas, est venu en 1591 à Satillieu pour être parrain d'un enfant d'Antoine. Il ne pourrait s'agir que d'Antoine, qui justement est dit notaire de Quintenas à cette époque.
 - Un Jean Pierre COLOMBY est cité comme notaire à Quintenas en 1541, 1559, 1572 et 1573. Pour moi, Jean-Pierre serait le père d'Antoine et de Jean COLOMBY que l'on retrouve à Satillieu.
 - 29 messidor an IV. Décision du tribunal de famille entre les enfants de feu Mathieu COLOMB. Sont cités : Mathieu, Pierre, Joseph, Louise mariée avec Jean Jacques GIFFON, Jeanne, mariée avec Pierre MOUTEIT COUTAUD, Magdelaine, mariée avec Jacques FAGETE, Simon, Jean-Pierre, tous enfants de Mathieu. Manque quelques pages. Cote 1 E 506, AD Privas.
 - 23 et 29 messidor an IV. Décision du tribunal de famille entre les enfants de feu Mathieu COLOMB et Marguerite CHAMPS. Sont cités : Mathieu, Pierre, Joseph, Louise mariée avec Jean Jacques GIFFON, Jeanne, mariée avec Pierre MOUTEIT COUTAUD, Magdelaine, mariée avec Jacques FAGETE, Simon, Jean Pierre, tous enfants de Mathieu. Manque quelques pages. Cote 1 E 506, A.D. 07.
 - Acte daté d'après 1725 où sont cités delle Marie COLOMB, Antoine DELOR son fiancé, Sr Henri, Françoise, Anne ses filles, Sr Pierre II, Louis, Paul, enfants de Sr Henri de COLOMB, de Vans (07). Cote 1 E 506, A.D. 07.

- 5 juillet 1596, Me BERTRAND, Satillieu, acte d'acquisition pour Me Antoine COLOMBI, de Fontblanche, paroisse de Quintenas.
- 1580, Me MARON, Satillieu : Extrait d'un acte citant Me Antoine COLOMBI, père, notaire royal en 1576
- 21 mars 1580, Me MARON, Satillieu : Acquisition pour Me Antoine COLOMBI, notaire de St Alban.
- Dans le livre de PONCER, on trouve :
 1. Gilibert COLOMB, commissaire le 25 mai 1535, dans une reconnaissance au roi à cause de sa baronnie d'Annonay
 2. Antoine COLOMBY, notaire royal, le 27 août 1585 à Satillieu dans un acte concernant une de ses ventes.
 3. Antoine COLOMBY, en 1544 est cité dans un acte où Charles de TOURNON fit renouveler par Antoine le terrier de son prieuré de Quintenas, reçu par Trémolet en 1499.
 4. Jean COLOMB, docteur es droits, lieutenant du bailli de Vivarais au siège d'Annonay, cité dans un arrêté de la cours de Toulouse du 13 novembre 1593.
 5. Victor COLOMBY, de Quintenas, cité dans un acte daté du 14 juillet 1570.
 6. François COLOMBY, lieutenant d'Annonay, cité en 1565, p. 473
- Dans le livre de FILHOL, on retrouve à Annonay :
 1. noble Floris COLOMBY, châtelain d'Andance qui teste le 15 avril 1539.
Aussi à Annonay :
 2. Gilbert COLOMBY, médecin en 1618 et 1604, consul d'Annonay.
 3. Antoine COLOMBY, avocat en 1602
 4. Vidal (en fait plutôt Vital) COLOMBY, bourgeois en 1592, consul d'Annonay.
 5. Gervais COLOMBY, procureur en 1554, consul d'Annonay.
 6. Flori COLOMBY, tanneur en 1566, consul d'Annonay.
 7. Gilbert COLOMBY en 1525, consul d'Annonay
 8. André COLOMB, avocat en 1527, consul d'Annonay
 9. Gabrielle COLOMB, mariée avec Me Pierre CHOMEL au XVI^e siècle.
 10. Me François de COLOMB, conseiller du roi, docteur es droits, lieutenant et bailli, à une fille Claire mariée vers 1570 avec Antoine CHOMEL
 11. N. COLOMBY, dont :
 - a. François
 - b. Jean, décédé après le 10 janvier 1478
- Dans l'armorial du Vivarais, Gilbert est dit être venu se fixer à Annonay (07). Il est dit d'autre part dans le même armorial qu'il avait un fils François, et que son père était Flory, châtelain d'Andance.
- Dans ce même ouvrage, la famille ROCHETTE est dite en possession du château de Brenieu, et suivant l'ordre donné, serait celle qui succéda aux BRENIEU de SUFFOLK.
- Dans le Dictionnaire des familles françaises :
 - Est cité François de COLOMB, vivant en 1460, venu se fixer à Andance (07). Il eut Floris, châtelain d'Andance et Gilbert qui fit souche à Annonay. Gabriel de COLOMB, arrière petit-fils de celui-ci (de François ou Gilbert ?), décédé en 1679 à 60 ans, était Conseiller du Roi au bailliage d'Annonay.
 - Est indiqué comme quoi François COLOMBY, du Vivarais, pourrait être issu de la branche que l'on retrouve en Bresse.
- Dans le livre des CHOMEL, on retrouve :
 - a. Gabrielle COLOMB, femme de Me Pierre COLOMB, juge de Vivarais et Valentinois.
 - b. Antoine COLOMBI, cité en 1464 à Annonay, notaire, « estimé » à 160 livres et Jean et François COLOMBI, frères et marchands, longtemps possessionnés au Mouréo, près de Vernosc (07).
 - c. En 1587, le cadastre de la ville d'Annonay (AD 07 : E 147) cite Jean COLOMB.
 - d. En 1592, Vital COLOMBY, bourgeois, 2^{ème} consul protestant (?) avec Me Antoine CHOMEL protestant.
 - e. En 1602, Antoine COLOMB, avocat est consul.
 - f. En 1642 : noble Gabriel de COLOMB, conseiller du Roi au bailliage, possessionné au Mouréo à Vernosc et décédé en 1669.
 - g. En 1721, Gabriel de COLOMB à Vernosc.
 - h. Gilbert COLOMBY, conseiller au bailliage (1619-1679) à Vernosc, fils de Jean, lieutenant au bailliage.
 - i. En 1664, autre Me Gilbert COLOMBY, médecin, est consul.
 - j. Claire de COLOMB, dite Clairette est vraisemblablement sœur de Jean, conseiller du Roi et lieutenant de juge au bailliage d'Annonay, d'où descendance notamment sur Vernosc. Claire est mariée avec Me Antoine CHOMEL, magistrat, notaire royal. Claire est la fille de Me François, conseiller du Roi, docteur es droits, lieutenant de bailli et protestant agissant.
 - k. François de COLOMB, beau-père d'Antoine CHOMEL, lieutenant de la baronnie d'Annonay.
 - l. Selon M. NICOD, la charge d'Antoine CHOMEL aurait pu passer dans la famille de sa femme, soit en héritage, soit comme gage de la dot.
- Dans le fonds Montravel, est développée la généalogie des COLOMBY du Vivarais. On a la descendance suivante :
 - François COLOMBY, notaire en 1480, marié avec Alix CHAPELON, dont :
 - Flory, notaire à Seytenas (07), vivant en 1556, dont :
 - Victor, mort avant 1576
 - François

- Antoine I, notaire de Quintenas (07), décédé après 1577, dont :
 - Antoine II, notaire royal, testa en 1602, marié en 1576 avec Marguerite FAURE du CROS, dont :
 - Antoine III, seigneur de Fontblanche, docteur es lois, habitait Annonay (07) en 1604, décédé avant 1621, marié avec Jeanne de FAY VILLERS, dont :
 - Catherine, mariée en 1623 avec Henri BAYLE, médecin.
 - Anne, mariée avec André COLOJON.
 - Gilibert, médecin, tige probable des COLOMBY de Satillieu.
 - Jean, dont :
 - Claire, mariée avec Antoine TREMOLET, notaire.
 - Flory ; notaire de Quintenas, lieutenant de juge, marié avec Jeanne FAURE des RIEUX, dont :
 - Noble Charles, seigneur de Lougetans, écuyer, mort avant 1642, dont :
 - Louis, mort après 1645, a dû épouser l'héritière de l'Escoffier
 - Nicolas, seigneur de Lougetans, dont :
 - Charles COLOMBY de LESCOFFIER, marié le 8 avril 1726 avec Paule LEFEVRE du PESTRIN, dont :
 - Marie-Paule, épouse de Jean DUMAS, notaire à Desaignes (07)
 - Marianne, mariée le 12 mai 1756 avec Claude PEYROT.
 - Anne, mariée le 13 janvier 1629 avec Guillaume ROBERT, seigneur des Cots
 - Ne, mariée avec Nn DEMEURE à Vocance (07)
 - Isabeau, religieuse à Tournon (07)
- Gilbert, marchand d'Annonay, consul en 1525 à Annonay. Cité en 1493.

Remarque : Aux vues des dates de mariages pour Charles et Paule LEFEVRE, on peut déjà voir que MONTRAVEL c'est trompé de siècle, et sauf erreur, il faut lire 1626 pour l'année de mariage au lieu de 1726. De même pour le mariage de sa fille Marianne.

Correspondances avec Frédéric Grangier :

« Pour les Colomb, tu cites "Jean COLOMB, docteur es droits, lieutenant du bailli de Vivarais au siège d'Annonay, cité dans un arrêté de la cours de Toulouse du 13 novembre 1593." Il s'agit du fils de M° François COLOMB(I) également docteur es droits qui achète au père de son (futur ?) gendre CHOMEL la charge de lieutenant du bailli de Vivarais au siège d'Annonay vers 1550-1560, charge qui fait de lui le lieutenant de Sibeud de BRENIEU. François est d'ailleurs cité comme fils de Flory en 1544. Il semble que l'on peut identifier en une seule et même personne le Jean-Pierre dont tu parles vers 1570 et le Jean en question. Auquel cas, né vers 1535/1540, Jean pourrait être le frère (voir le cousin germain) d'Antoine, notaire à Satillieu et lieutenant de Satillieu et Mahun, marié en 1576 à Marguerite FAURE.

Quant à Vital COLOMBI, bourgeois d'Annonay, cité en 1588 et 1592, il est plutôt un cousin de Françoise COLOMBI que de Catherine COPIER (tout comme Thomas et Pierre GAUTHIER sont des cousins germains de Christophe COPIER).

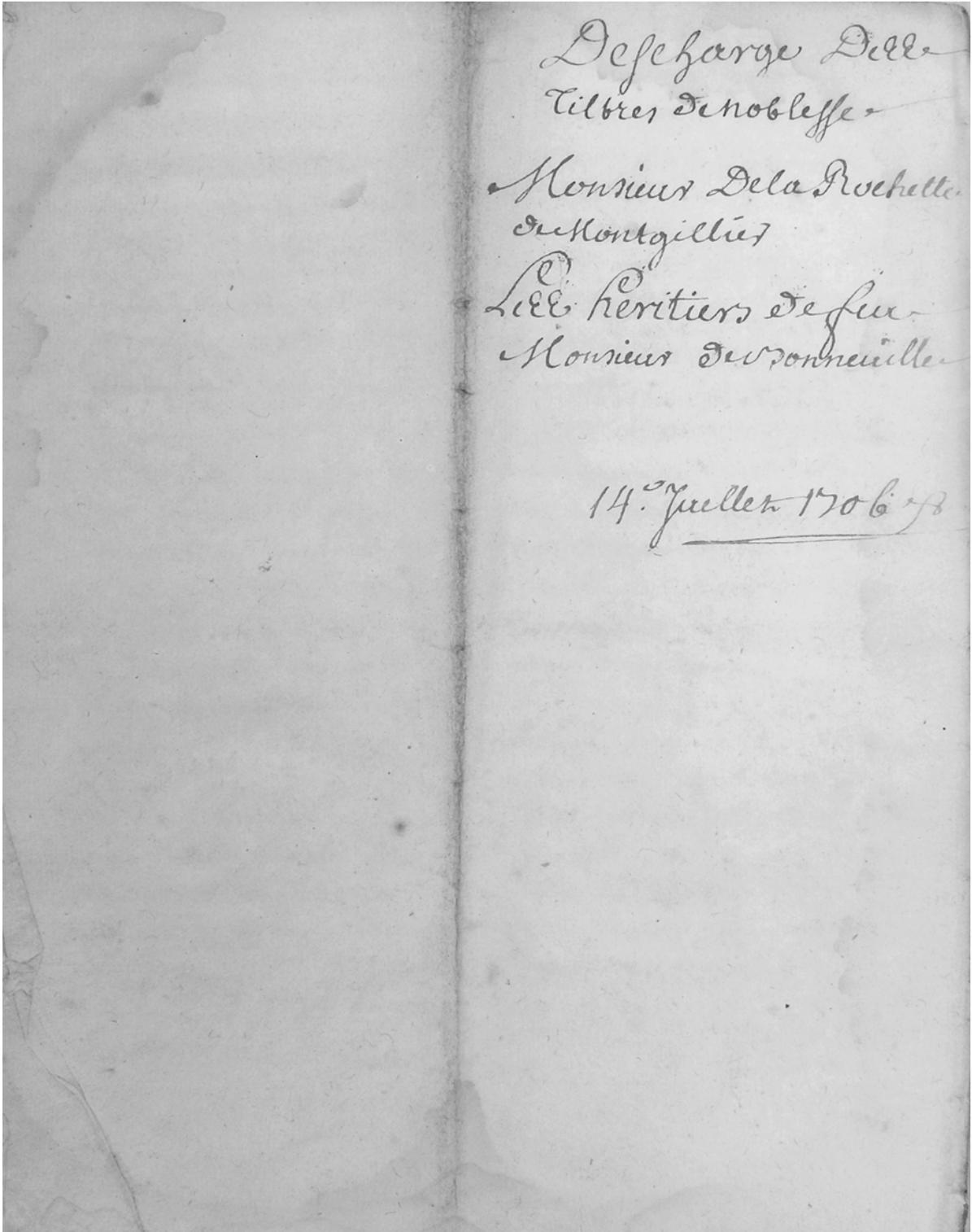
En effet Christophe COPIER est né dans les toutes dernières années de 1545/1550 (Marcellin COPIER son père est déjà mort en 1550, et doit être né vers 1520 au plus tôt ou 1530 au plus tard car Jeanne BAYLE, sa mère, est née après 1502, date de mariage de Guillaume BAYLE et Marguerite SENART/SANAN).

Donc Françoise, née vers 1550/1555/1560, a peu de chance d'avoir un neveu déjà âgé en 1588. De surcroît, l'âge peu élevé auquel Christophe COPIER et Françoise COLOMBI sont morts (ils sont déjà décédés en 1588), pourrait indiquer qu'ils sont morts lors de la grande peste de 1586, d'autant que Christophe, de par son métier d'apothicaire, devait être amené à fréquenter quelques malades »

Aux vues des généalogies citées plus haut, on peut légitimement penser que les COLOMBI, ancêtres de Françoise, sont originaires de Quintenas ou d'une commune très proche alentour de cette dernière.

C. Les ROCHETTE du Forez

- Décharge des titres de noblesse de Mr de la ROCHETTE de MONTGILLIER passée le 14 juillet 1706 devant Me Dutreyve, notaire à Bourg-Argental (42). D'après celle-ci, il doit y avoir erreur dans le contrat de mariage de 1555. Pour moi, il s'agit du mariage de Jacques et Antoinette BOLLIOD, et celui de 1526 correspondant au vrai mariage de Jacques et Marguerite VALENTIN, parents de Jacques.



Inventaire Des Titres De noblesse de Mess^{rs}
de la Rochelle



- 1^o Le Testament de Gilbert de la Rochelle
Celle. P. et date du 21. octobre 1421.
- 2^o Transaction passée entre Guillaume et Claude de la Rochelle
enfants de feu Gilbert a raison de la succession et hoirs de leurs pères
et date du 8. mars 1438.
- 3^o Contrat de Mariage de Guillaume de la Rochelle épouse avec
dem^{lle} Habeau Chapelain du 4. Decembre 1433.
- 4^o Une commission du parlem. de Paris donnée aux Guillaume
du 11. aoust 1440. a raison de la signuerie en pour Lagard de la Ville
et Chateau d'Asfeld.
- 5^o Transaction du 21. juillet 1459. passée par lad. Chapelaine
aux Guillaume a raison de droit de lad. Chapelaine.
- 6^o Transaction de dem^{lle} Anne de la Rochelle fille a Guillaume
de la Rochelle épouse assistée de Gerard de la Rochelle et Antoine
serfures et date du 9. Janvier 1480. Celle. E
- 7^o quittance par laquelle afferit Gerard Ebreu filz de Guillaume du
21. mars 1465.
- 8^o Contrat de Mariage de dem^{lle} Marie de la Rochelle fille a
Gerard de la Rochelle épouse du 13. mars 1505.
- 9^o autres acts sur du panchemin du 18. juillet 1513.
- 10^o Testament de Jacques de la Rochelle du 15. aoust 1565.
- 11^o Une quittance de 3 february 1528. de la soc. de 300 payée a
Jacques de la Rochelle filz dudit Gerard de la Rochelle par
lad. digne sa mere et l'un et l'autre dudit Gerard Celle. f.
- 12^o Contrat de Mariage de Jacques de la Rochelle du 11. fev. bre
1526. Celle f.
- 13^o Contrat de mariage de noble Jacques de la Rochelle filz de noble
Jacques de la Rochelle avec Margueritte Valenby du 11. fev. 1555

- 14^o Une procuration du 29^o Jan^o 1555 a noble Jacques de la Rochelle
- 15^o Provision de la charge de bailli & la jurisdiction du bourg
du 8^o fevrier 1552.
- 16^o Lettres de provision & faveur de Jacques de la Rochelle
pour l'office de lieutenant, qual au bailli. de bourg de la Roche
possede par Jacques de la Rochelle son pere le 7^o Decembre
1586,
- 17^o Testament du d^o Jullien 1586 de Jacques de la Rochelle de
- 18^o Contract De Mariage de Jean de la Rochelle avec dem^o. Coiffier
du 8 Juis 1588,
- 19^o quittance du 13^o fevrier 1592. passe par les J^o J^o de la Roche
Jean de la Rochelle freres,
- 20^o Contract De Mariage par lequel appert que Jean de la Rochelle
est filz de Jacques du 22^o Jan^o 1595.
- 21^o arrest de parlement de Colouze donne entre M^o de Smetre
prieur de St. Sauveur et hermain Dudit lieu par lequel appert
que les J^o de St. Sauveur ressortissent de bailliage de Montfaucon
du 22^o Decembre 1508.
- 22^o lettres de Rehabilitaon accordés a Jean de la Rochelle du
12 Juis 1651.
- 23^o autres lettres Du 26. Julliet 1672 accordés a marcelin
et a gabriel De la Rochelle
- 24^o arrest obtenu le 5^o aoust 1680 par Gabriel de la Rochelle
ala Cour des aydes de Paris qui Contient le vray brevis. Des lettres
de rehabilitaon obtenues par Jean de la Roche noble
Lay et sa posterité ne le chanoisbre / o
desquelles J^o J^o et arriz & deffuis esnoncés au nombre de
vingt quatre actes Je Reconnois de les avoir Receu De mon Cousin
de la Rochelle de bonneille lequel & J^o J^o Charge & que Je
de charge avec et contre tout & de mesmes & par Cousin le prieur

Lequel Eya voit par son
 procureur au parlement
 prolacon qui avoit este
 mon oncle et moy l'année
 2 Enquelles pieces se promet luy remettre toutes et quantes fois qu'il
 les voudra ou m'en charger par main de notaire et les copies sentes
 toutes les fois que j'en seray requis a peine de l'oude de pain et de
 Ombres qui on pourroit souffrir ou par tout Archepre de noblesse
 ou autrement. Ce 20. avril 1701. Signé La Rochelle de moubgillies
 Et au Doct Est Escrips Jby avec les titres De Monsieur
 de la Rochelle de moubgillies avec la Mesme forme obtenue
 Et dernier e scripte d'une feuille de papier et promet les
 luy rendre a requeste Ce 18. Juin 1701 Nil fuit sine dno
 Signé La Rochelle de Bonnevilles.

fut Present Noble Jean Marcelliz de la Rochelle Esuyer
 moubgillies tant a s. seigneur et dno Lequel Degre
 Reconnoist au profit des Enfants legitimes de messire
 gabriel Joseph de la Rochelle Esuyer Seigneur de Bonnevilles
 absents le no. Royal Recevant pour eux. avec tant
 Les D. que led. Desfontaine de Bonnevilles, avoit remis
 au d. Esbably avec son deud. Les titres et actes
 et notes de l'Inventaire Cy dessus avec l'excepté
 l'Arrest de la Cour des aydes obtenu par led. J. articles
 de Bonnevilles en date du 5. aoust 1680. et notes au
 dernier article de l'Inventaire, toutes les autres
 actes. Il auroit encore esté remis au d. Esbably
 le Testament de Jean de la Rochelle Du 15. Janvier
 1649. Receu de M. Carot Not. Royal, Les Dequels
 Titres Il Descharge l'ainé Dno J. De Bonnevilles.



On leur bant qu'illes s'obligeant De les Représenter &
 ay aydes Leds Lusand & héritiers a premiere requison
 qui luy en sera par leur faicte, le tout a la forme
 du billet ou Recueu mis au back Dues Inuentaire sans
 a se les faire Respecter Conformement au billet d'us
 & effanez s' Debonnicille mis au Dor d'us Inuentaire Regue
 a l'epi Brebenue par led. J. Demont gillies apres avoir este
 paraffé par led. J. Demontqz no^{re} Royal Dubzue
~~avec~~ promesses & obligations souz une Inuenture d'Clauz
 nuffe. faicte Et baiffé par la maison D'us J. Demontgillies
 le quatorziesme Juillet Mil six cent six apres Nicy & Dupur
 Marcelly & Delmon J. Desparchas J. Marc & par J. Desprez
 advocat au parlement Resident a St. Espeuene, et Jean Henry
 Dubryne praeur haut aud'ouery & led. J. Demontgillies avec led.
 J. De la Rochelle demontgillies, pour seules & con.
 t'ubre / Et escript et signé D'us J. Demontgillies
 & par luy escript et soubscrit, & le tout par led. J.
 Debonnicille & Lebois ageins & tous deux sans Damages
 & Interetz. Et par, & La Rochette demontgillies
 De St marc Dubryne
 Dubryne
 no^{re} Royal
 Dubryne
 ou ad'ouery le 18
 Juillet 1706 le Reueu 60
 Ceissier

- Jean ROCHETTE, est dit seigneur de Brignieu (lire Brénieu (07)) et uniquement dans l'acte de mariage de sa fille Magdeleine avec Jean MANOA le 27.04.1627 à St Sauveur en Rue (42).

Des manuscrits retrouvés à la B.N.F. par Frédéric Grangier, éclairent certains points restés obscurs jusqu'à présent sur les ROCHETTE faute de documents et d'informations dans les ouvrages de références.

Dans l'énumération des titres, l'acte n°13 ne correspond pas aux généalogies données, mais au mariage d'un des fils de Jacques ROCHETTE avec Marguerite VALENTIN en 1580.

Voici les vraies pièces que l'on a :

- Une quittance de "Maistre Jacques ROCHETTE le Vieux bailly d'Argental" le 20 sept 1560 en présence de Claude Rouchouse et de Jacques fils de Vital de Berc, cordonniers de St Sauveur (not. Boyron)
- Une quittance de "M° Jacques Rochette" comme ayant droit d'Anthoine Berthier, de M° Barthélémy "Feyt" comme ayant droit de Jean fils donataire de feu Nicolas du Treyve, de M° Mathieu MARTINEL, Antoine BERAUD et François BONCHE, du 22 sept 1579 concernant un prêt qu'ils ont contracté en 1571, en présence de Claude MATHON et Claude POURRA, massons de Bourg Argental
- Le testament de M° Jacques ROCHETTE lieutenant au baillage de Bourg-Argental du 31 juillet 1586 fait dans sa maison de Montgillier. Il veut être enterré dans la chapelle fondée par ses prédécesseurs en l'honneur de N.D. du Confort s'il meurt à St Sauveur. Il veut être enterré dans la chapelle dite de Terrasson s'il meurt à Bourg Argental.

Il cite :

- Anne Rochette sa sœur, Mre Antoine ROCHETTE son frère recteur de Saint Vallier
- ses enfants mariés : Anne, Catherine, Marguerite et M° Pierre ROCHETTE
- ses enfants non mariés : Mre Antoine, recteur de Beaumont, Denis, tous deux mineurs de 25 ans, Louise, Madeleine et Suzanne
- Mre Pierre SERRALIER (CELLARIER ?), curé de Saint Sauveur, son cousin
- sa femme Dlle Catherine de Place (a priori sans enfants), sœur de feu Noble Marcellin de Place,
- feu M° Jacques ROCHETTE son père
- héritiers universels :
 - M° Jacques ROCHETTE bailli d'Argental, son fils pour ses biens d'Argental, Montchal et Saint-Julien, outre ce qu'il a déjà touché pour son mariage avec Dlle Bonne Broë, plus des biens que lui a donné feu M° Vital PALERNE.
 - M° Jean ROCHETTE, avocat à Bourg Argental, son fils, pour ses biens de Saint Sauveur comme héritiers de feu Dlle Claire de Cosu

Le tout en présence de Discrets Maîtres Pierre Fournal, procureur ès cours royales du baillage de Boug Argental, Claude Reboul notaire royal, Guillaume Reboul clerc son fils, Jacques Reboul greffier des tailles, Antoine de Lorme et Pierre MATHEVON praticiens, Mathieu Baschier laboureur de St Sauveur, M° Guillaume Beraud clerc, devant le notaire du Buysson.

Remarque : Charlotte (mariée avec Mathieu MAZENOD) n'est pas citée, peut-être est-elle morte, ni le fils unique de cette dernière, Christophe, décédé après 1607 à St Chamond.

- Le cm Rochette / Coppier

Notaire du Buysson, le 6 juin 1588

Monsieur M° Jean ROCHETTE, docteur ès droits, bailly et juge de St Sauveur

Dlle Catherine fille de feus M° Christophe COPPIER et Françoise COLOMBI de la ville d'Annonay, procédant de l'autorité de M° Thomas Gaultier lieutenant au baillage de Vivarais au siège d'Annonay son curateur, ainsi que M° Pierre Gaultier procureur du roi à Annonay, M° Vital COLOMBI notaire royal et Hte Jean VERON marchand d'Annonay, ses cousins.

En présence de Hble Marcellin BEGET bailly de Monistrol, Pierre ROCHETTE commissaire de l'artillerie de France à Virieu, Monsieur M° Antoine GRANJON docteur ès droits avocat au baillage de Vivarais à Annonay, Discrets Maîtres Antoine de Lorme bachelier ès droits lieutenant de St Sauveur, Guillaume CELLARIER notaire royal de St Sauveur, Hte Christophe Demeure marchand d'Annonay.

Remarque : On retrouve encore Antoine de LORME et un CELLARIER, certainement proches parents. Et du côté COPPIER, Vital COLOMBI est le cousin de Catherine, il faudrait rechercher l'ascendance de ce Vital (serait-ce le même cité comme Bourgeois d'Annonay en 1592 : certainement).

Remacle ne cite pas du tout l'ascendant des ROCHETTE de St sauveur dans la généalogie qui en est donnée de cette famille alors qu'il a étudié de nombreux documents pour établir la sienne, celle des ROCHETTE originaires de St Ilpize (43). Le fait que Jacques I, demande à ce qu'il soit enterré dans le tombeau de ses prédécesseurs, signifie que ses parents et au moins ses grands-parents y sont déjà enterrés, rendant donc impossible le fait que le père de Jacques Ier soit Erard. Il pouvait sembler intéressant de se faire descendre des ROCHETTE de St Ilpize pour prétendre à tout nouveau titre ronflant.

Le fait qu'aussi, on note la présence de ROCHETTE avant 1470 à St Sauveur en Rue et nulle part aux alentours proches, renforce l'hypothèse que les titres fournis étaient en partie des faux.

On a donc alors pour le moment :

J. ROCHETTE, notaire royal vivant en 1466, père de Claude, notaire royal de St Sauveur en Rue (42) décédé après le 14 avril 1529 (présent à une montre à Saint-Sauveur en Rue), lui-même père de Jacques Ier.

D. Etude et hypothèses sur l'ascendance de Françoise COLOMBY, épouse de Christophe COPPIER, et mère de Catherine COPPIER, épouse elle-même de Jean ROCHETTE de St Sauveur en Rue (42)

Correspondances avec Frédéric Grangier :

Pour les COLOMBY : C'est certainement d'eux qu'est venu le fief de Peyrot, qui se trouve juste au nord de Brégnieu. Ce fief est peut-être un détachement des biens des Brégnieu, car les COLOMBY sont installés à Quintenas, certes depuis au moins 1540, mais à plusieurs kms (à Seytenas). Piste à suivre, et comme dit Montravel, "Jacques Rochette possédant déjà le fief de Perrost, celui de Brégnieu dû lui paraître à sa convenance". Or c'est Jacques qui possède Brégnieu dès 1615, puis Jacques avec son père en 1627. Jacques aurait-il eu les moyens de s'acheter une telle maison forte (alors âgé au grand maximum de 25 ans et non encore marié), loin de chez lui (il vit et officie à St Sauveur) et difficile à entretenir, même s'il est déjà "avocat" (charge lucrative s'il en est) ? à moins qu'il ne l'ai héritée (c'est toujours ma thèse...)

On retrouve Claire Rochette parmi les enfants ROCHETTE/COPPIER ; or on retrouve aussi Claire (de) Colomb(y) [+ ap. 1619], elle-même fille de Mr M^o François, conseiller du roi, docteur en droit, lieutenant du bailli d'Annonay, et mariée à Antoine CHOMEL vers 1565-1570, voire 1560, année où François COLOMBY achète à Mondon CHOMEL la charge de lieutenant du bailli d'Annonay, ce qui pourrait constituer une sorte d'arrangement dotal. Cette branche COLOMBY pourrait bien être celle de Françoise, d'autant que la fonction et les possessions rend ces COLOMBY (lieutenant du juge, Seytenas), de fait, très proches des Brégnieu (juge, Brégnieu).

Il faudrait éventuellement voir ce que nous disent les 7 actes de baptêmes de Coppier à Satillieu de 1573 à 1584, et les deux actes de baptêmes de COLOMBY à Satillieu (un Christophe en 1584 et un Vital en 1587 : deux prénoms proches de nos généalogies).

Le premier de ces COPPIER est Jean en 1573 (à rapprocher de Jean COLOMBY, frère de Claire ?), et la deuxième est Guitte [contraction de Marg.] (à rapprocher de Marguerite de la Pole-Suffolk ? [Appelée SUFFORT en vieux français...], éventuellement arr.gr.mère, à moins qu'elle puisse être grand-mère (on ne trouve effectivement pas trace de Sibeud de BRENIEU entre 1547 [au service de la reine] et 1566 [déjà mort]. Or à cette dernière date Marguerite de SUFFORT n'a que 46 ans (tout pile car on a la chance de connaître son année de naissance précise (puisque'on sait qu'elle a été conçue fin 1519)). A 46 ans, il est difficile de subvenir aux besoins d'une famille nombreuse comme la sienne, surtout par ces temps de guerre civile, où les protestants comme eux sont assez mal menés (d'ailleurs François COLOMBY est lui aussi protestant, et aurait pu faire un bon mari à la veuve de celui dont il devait être un fidèle "lieutenant").

Dans le testament de Floris COLOMBI, on trouve Mathurin de LAGREVOL. Je retrouve un personnage de ce nom né le 5 mars 1519 et décédé le 7 janvier 1544. Il est fils de François de LAGREVOL et d'Anne de La Pierre de Saint-Hilaire, mariés le 26 juillet 1506. François est fils de Vidal de LAGREVOL et d'Isabelle Chapelle. Anne est fille d'Amé de La Pierre de Saint-Hilaire et d'Isabelle d'YMERI.

Pour le fief de Brégnieu, j'ai échafaudé une hypothèse qui relie les Colomb et les THIVOLEY, par leur branche de Brégnieu-Suffolk, seigneurs de Brégnieu jusqu'au début du XVII^e siècle, lorsque meure une Jeanne de BRENIEU sans postérité de son alliance avec un cousin germain de Montaigne.

Catherine Coppier (née vers 1570-1574) fille de Françoise de Colomb (alors née vers 1555-1557) serait donc la fille de Catherine de Brégnieu-Suffolk (née en 1540), elle-même fille de Sibeud de Brégnieu (né vers 1500 + av.1568) écuyer de la Reine, seigneur de Brégnieu et de la Motte Galaure, juge d'Ay, marié à Fontainebleau le 21 mai 1539 à Marguerite de La Pole Suffolk, dame d'honneur de la Reine. Cette dernière est fille illégitime d'une marchande d'orfèvrerie de Metz et de Richard de La POLE, officiellement Comte mais lui-même titré duc de Suffolk, dernier prétendant au trône d'Angleterre du fait de la guerre des Deux-Roses, mort à Pavie en 1525, neveu des rois Edouard IV et Richard III, ainsi que de Charles le Téméraire (par la femme de ce dernier). Richard de La Pole a eu une vie rocambolesque que je vous raconterai un jour.

Sibeud et Marguerite, ont eu d'autres enfants, dont :

- Jean, seigneur de Brégnieu, commandant protestant pour Henri IV, père de Jeanne, précitée, femme de Joseph Eyquem de Montaigne
- Eléonore, femme de Jean de Secondat de Montesquieu, ancêtres du philosophe.
- Marguerite, femme de Claude d'Orgeoise de Montferrier, protestants
- Louise, femme de Jean de Montchenu
- Sébastienne, femme d'André Bérenger du Gua

- Pierre et Claude, respectivement chanoine de Saint-Denis et d'Evry.

Un Me Antoine COLUMBY, notaire royal à Vocance est marié à une fille de Gilbert FAURE du CROS (famille originaire de St Romain d'Ay) dont la fille Anne se marie en 1616 à André COLONJON (famille originaire d'Andance) d'où Gilbert COLONJON, juge de Vocance.

J'ai épuisé les sources sur Internet sur Brenieu. Il en sort d'après les sites et les 2 contacts que j'ai pu avoir ces jours qu'un Jacques de CALIGNON, frère de Soffrey Ier est aussi dit seigneur de Brenieu en 1569.

Sibeud de TIVOLEY, Sgr de Brenieu s'est marié par contrat le 21 mai 1539 à Fontainebleau (en présence de la reine et du Marquis de SALUCES, cousin de l'épouse) avec Marguerite de LA POLE SUFFOLK, fille de Richard, lui-même fils du dernier duc de Suffolk (mariage fonds Montravel à la bibliothèque municipale de Lyon et que je n'ai pas retrouvé). Tiré du groupe de discussion Genedauphiné sur Yahoo en 2001. Rien de plus sur les BRENIEU à cette heure après mail de Denys FAURE du 15 juillet 2005, personne ayant contribué à ces recherches sur le groupe susdit.

Ce Jacques CALIGNON, il est en fait seigneur de Bressieu et non de Brénieu comme on le voit dans GénéDauphiné.

Parmi les témoins au mariage ROCHETTE - COPIER en 1588 on trouve pour elle ses cousins : Thomas et Pierre GAUTHIER : ils sont fils d'André GAUTHIER bachelier puis licencié en droit d'Annonay marié le 6 octobre 1551 avec Marguerite COPIER.

On trouve également Jean VERON. De même, on trouve un Jean VERON petit-fils d'une Cécile COLOMB (celle-ci née vers 1490) : Peut-être une piste ?

Dans le mariage MANOA - COPIER en 1601, sont cités Christophe et Marcellin Faure de St Didier. On les retrouve cités en 1609 fils de feu Louis (née vers 1528 et décédé après 1562), lui-même frère de Catherine (mariée avec Marcellin COPIER). Louis et Catherine sont enfants de Marcellin cité en 1515 et 1549, lui-même fils de Guillaume cité en 1497 lors d'un échange de rentes avec le seigneur de Cublèze, fils de Pierre Faure cité en 1456 et décédé après 1494, possessionné à Lignon et St Didier.

Ces Faure sont un vrai casse-tête : Benoit d'Entrevaux donne un Noël Faure, châtelain de Rochepaule comme frère de Marguerite (mariée avec Antoine COLOMBI). Noël semble bien fils de Gilbert, seigneur du Cros, lui-même frère d'un autre Noël Faure, cleric tonsuré en 1545. Mais Jourda de Vaux cite ce Noël, châtelain de Rochepaule, comme appartenant à la branche de St Didier, ce qui semble tout aussi logique car une de ses filles (Anne) se marie à un gars de Montfaucon (Jean d'Allez en 1583).

De plus, on retrouve cette Marguerite Faure (mariée avec COLOMBI) comme marraine d'un fils de Jean COPIER (qui en toute vraisemblance est fils de Catherine FAURE, qui elle est clairement identifiée comme appartenant à la branche de St Didier). C'est aussi à St Didier que l'on retrouve les CHAVE qui semblent apparentés aux enfants du couple COLOMBI/FAURE.

Etrange ! Les Faure de Saint Didier et les Faure du Cros, seraient-ils apparentés ?

Mais il y a un hic avec l'ascendance SUFFOLK...

En effet, pour l'ascendance de Françoise COLOMBY mariée avec Christophe COPPIER, l'écart entre générations de Sibeud de TIVOLEY-Marguerite (mariée en 1539) de BRENIEU-SUFFOLK jusqu'à Catherine COPPIER-Jean ROCHETTE (mariés 1588), il y a près de 4 générations séparées chacune de 17-18 ans. Ceci est bien trop faible. Cela amènerait les intéressés à se marier à l'âge de 16 ans au maxi sur l'ensemble de ces générations. Donc sauf avis contraire, l'ascendance SUFFOLK ne tient pas et l'on est obligé de se rendre à l'évidence que l'une des rares autres possibilités que l'on peut envisager pour l'ascendance de Françoise COLOMBY est celle de l'ascendance par la branche des notaires de Satillieu. Je verrai plus Françoise comme fille d'Antoine Ier COLOMBY, notaire de Quintenas, comme je le précisais un peu plus haut concernant les ROCHETTE.

Après cet échange, Frédéric, tout comme moi, arrive à la conclusion que Françoise COLOMBI ne descend pas des BRENIEU.

E. Les COPPIER de la MURETTE

- Dans le livre de FILHOL, on retrouve dans la liste des consuls d'Annonay, p. 543 :
 - En 1575 : Antoine COUPIER, hoste
 - En 1573 : Christophe COUPIER, marchand
 - En 1563 : Léonce COUPIER, procureur.
- Aux A.D. de Privas (07), on retrouve les traces de Jean et Christophe COPPIER. Vu les dates de baptême des enfants, l'extrême rareté du nom COPPIER aux alentours d'Annonay, et la présence de Christophe lors du baptême d'un enfant de Jean, on peut être assuré que Jean et Christophe COPPIER étaient frères, et que ce dernier, sauf avis contraire, n'a jamais habité Satillieu, mais bien Annonay, car sur différents actes on le retrouve cité comme habitant cette ville.
- D'après les baptêmes de Satillieu, on a :
Jean COPPIER, dit Pomeyron, eu plusieurs enfants à savoir :
 1. Jean, baptisé le 5 septembre 1573 à Satillieu. Parrain : Me Jean BERNARD praticien de Satillieu, marraine : Gabrielle BLEYNE, épouse de Me Archilles VERCASSON.
 2. Guitte, baptisée le 23 novembre 1577 à Satillieu. Parrain : Me Claude PAUZE, chanoine de Satillieu, marraine : Jeanne FERREL épouse de Me Pierre CHALEAT
 3. Catherine, baptisée le 5 novembre 1581 à Satillieu. Parrain : François du MAS, tisserand, marraine : delle Catherine, fille de Mr le capitaine PRAULX
 4. Archilles, baptisé le 3 mai 1587 à Satillieu. Parrain : Archilles DEYMAR, marraine : Mathie TRACOLLE
 5. Agnès, baptisée le 28 octobre 1589 à Satillieu. Parrain : Antoine PLANTIER, marraine : Jeanne ALLEMANDE, épouse de Mr Me Jean DEYMAR FOURNIER ??
 6. Antoine, baptisé le 27 février 1592 à Satillieu. Parrain : Me Thomas FOREST (FOUREL), marraine : dame Marguerite FAURE, épouse de Mr Me Antoine COLOMBY
- Contrat ROCHETTE / COPPIER
Parmi les témoins au mariage ROCHETTE/COPPIER en 1588 on trouve pour Catherine ses cousins :
 - Thomas et Pierre GAUTHIER : ils sont fils d'André GAUTHIER bachelier puis licencié en droit d'Annonay marié le 6 octobre 1551 avec Marguerite COPIER de la MURETTE.
 - On trouve également Jean VERON : on trouve un Jean VERON petit-fils d'une Cécile COLOMB (celle-ci née vers 1490) : peut-être une piste.
- Dans le mariage MANOA - COPIER en 1601, sont cités Christophe et Marcellin FAURE de St Didier. On les retrouve cités en 1609 fils de feu Louis (née vers 1528 et décédé après 1562), lui-même frère de Catherine (mariée avec Marcellin Copier). Louis et Catherine sont enfants de Marcellin cité en 1515 et 1549, lui-même fils de Guillaume cité en 1497 lors d'un échange de rentes avec le seigneur de Cublèze, fils de Pierre FAURE cité en 1456 et décédé après 1494, possessionné à Lignon et St Didier.

Bon, ok pour Christophe, lui, son cas est vite réglé, par contre pour les 2 autres là, c'est plus dur.

Sont-ce des frères de Jacques (un peu comme la chanson), des frères de Christophe, des oncles, où père de Christophe ? Là est la question.

On se retrouve désormais avec notre Christophe COPPIER, son frère sauf avis contraire Jean, ou bien un cousin (dont naissances sur Satillieu), Jacques (de Tournon), Antoine, et Léonce.

Faut-il voir en Jacques un frère de Christophe justement apothicaire de la comtesse de Tournon, ou son père ?

- Correspondance avec Frédéric Grangier :
Dans le contrat de mariage de Clauda Coppier avec Jacques MANOA, on trouve Marcellin et Christophe FAURE, de Saint-Didier, cousins de la future...
Or on retrouve en 1550 Catherine Faure (de Saint-Didier) veuve de Marcellin COPPIER de la MURETTE. Il semble que ce Marcellin soit bien le fils d'Antoine et de Jeanne BAYLE des HERMENS, car un des neveux de cette Jeanne se nomme aussi Marcellin, prénom inconnu dans la famille Bayle jusqu'à ce personnage.

Ce qui nous rajoute une génération de COPPIER. Du coup, Marcellin ne doit pas être né bien avant 1525 (le mariage de ses grands-parents BAYLE/CENARET est en 1502), son fils Christophe, déjà m°apothicaire en 1570, doit, quant à lui, être né vers 1545-1550 (pas avant et pas après). Sa femme COLOMBY aussi..., et Christophe a un frère aîné (puisqu'héritier du titre), Antoine, lui aussi né vers 1545-1550.

Pour Christophe, on sait qu'il est fils de Marcellin et de Catherine FAURE, puisque Christophe et Louis Faure sont cousins (pas germains) et tuteurs de Claua COPIER en 1601.

Ce qu'il faudrait, c'est pouvoir se procurer le testament de Jeanne BAYLE en 1556...Mais où ? À la B.N.F. ou aux archives nationales dans les preuves de noblesse des Bayle.

Sinon, il reste encore la solution d'aller à la Bibliothèque municipale d'Annonay consulter le manuscrit de du Solier sur les familles nobles du Vivarais.

Ceci nous donne l'ascendance de Christophe COPPIER suivante :

- Génération 1
 - 1 - Maître Christophe COPPIER de LA MURETTE, *Maître Apothicaire de la Comtesse de Tournon ca 1549-1584/1588*
- Génération 2
 - 2 - Marcellin COPPIER de LA MURETTE ca 1525-1550
 - 3 - Catherine FAURE +1550/
- Génération 3
 - 4 - Antoine COPPIER de LA MURETTE, *Seigneur de Montcoudiol 1497/-1556/*
 - 5 - Jeanne BAYLE 1502/-1556
 - 6 - Marcellin FAURE ca 1490-1549/
- Génération 4
 - 8 - Pierre COPPIER de LA MURETTE, *Seigneur de la Murette ca 1460-1497/*
 - 10 - Guillaume BAYLE, *Seigneur de Chantemule ca 1475-1512/*
 - 11 - Marguerite CÉNAT de L'HERM 1471
 - 12 - Guillaume FAURE ca 1460-1497/
- Génération 5
 - 16 - Pierre COPPIER de LA MURETTE, *Seigneur de la Murette ca 1428-1497/*
 - 24 - Pierre FAURE ca 1430-1494/
- Génération 6
 - 32 - N COPPIER de LA MURETTE ca 1400
- Génération 7
 - 64 - N COPPIER de LA MURETTE ca 1370
- Génération 8
 - 128 - Didier COPPIER de LA MURETTE ca 1340-1376/

Sources :

- Registres paroissiaux de Marlihes, St Genest Malifaux, Chavanay, St Etienne, St Sauveur en Rue
- Registres paroissiaux de Riotord, A.D. 43
- Registres paroissiaux de Satillieu, A.D. 07
- Fonds Frécon, art. ROCHETTE, A.D. 69 (section ancienne)
- Fonds Frécon, Dossiers Bleus, VALENTIN, XXème, A.D. 69 (section ancienne)
- Archives notariales de St Sauveur en Rue, Bourg-Argental, A.D. 42
- Archives notariales de Satillieu, Quintenas, Annonay, A.D. 07
- Série B Supp 150, A.D. 42
- Série BP, insinuations du Lyonnais, A.D. 69 (section ancienne)
- Série G, H, A.D. 33
- Série H26... concernant St Sauveur en Rue (42), A.D. 42
- Série G et 1E, A.D. 07
- Geneanet
- Frédéric GRANGIER, correspondances
- MONTRAVEL (de) Louis. art. ROCHETTE (La), Manuscrit sur les familles notables du Vivarais (12 volumes), XXème siècle, vol. VI, fol. 113, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- MONTRAVEL (de) Louis. art. BRENIEU (de), Manuscrit sur les familles notables du Vivarais (12 volumes), XXème siècle, vol. II, fol. 601, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- MONTRAVEL (de) Louis. art. COLOMBY, Manuscrit sur les familles notables du Vivarais (12 volumes), XXème siècle, vol. VII, fol. 357, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon

- BENOIT d'ENTREVAUX Florentin. art. BREZENAUD, Les châteaux historiques du Vivarais, 1862-1933, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- PAUL Georges. art. ROCHETTE (de la), Armorial général du Velay, 1912, rééd. , Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- REMACLE (de) Albert. art. ROCHETTE (de la), Dictionnaire généalogique des familles d'Auvergne, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- JOURDA de VAUX Gaston. art. ROCHETTE (de la), Nobiliaire du Velay, 1924-1933, rééd. , Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- JOURDA de VAUX. art. ROCHETTE (la), Châteaux historique de la Haute-Loire, t. I, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- VILLAIN Jules. art. ROCHETTE, La France Moderne : Haute Loire, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- ASSIER de VALENCHES (d'). Généalogie de la maison de la Rochette, 1857, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- RIBIER (de) Louis. art. ROCHETTE (de la), Recherche de la noblesse d'Auvergne, 1909, rééd. , Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- art. ROCHETTE (de la), Armorial de France, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- CHOMEL de JARNIEU (de) Philippe. Pour servir à la généalogie des ROCHETTE, Les Chomel : 1240-1977 : Un clan du Vivarais, 1978, p. 90, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- CHOMEL de JARNIEU (de) Philippe. Pour servir à la généalogie des COLOMBI, Les Chomel 1240-1977, 1978, pp. 127-128, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- DESCLEE de BROUWER. Livre généalogique des COLOMB, 1891, A.D. 42
- ARMAGNAC del CER (d') M.L. art. COLOMB (de), Les vieux noms de la France méridionale et centrale, 1954, A.D. 43
- JOUVENCEL (de) Henri. art. COLOMB (de). L'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789, Lyon, 1907, rééd.
- JOUVENCEL (de) Henri. art. LA ROCHETTE, L'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789, Lyon, 1907, rééd.
- CHAIX d'EST-ANGE Charles. art. COLOMB (de), Dictionnaire des familles françaises, 1912, rééd., Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- SALOMON Emile. art. COLOMB (de). Les châteaux historiques de la Haute-Loire, vol. 2, A.D. 43
- GUICHENON Samuel. art. COLOMB (de), Histoire de Bresse et de Bugey, 1874, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu à Lyon
- CHAIX d'EST-ANGE Charles. Dictionnaire des familles françaises, article COLOMB d'ECOTAY et COLOMB de la TOUR, 1912, Bibliothèque municipale de Lyon la Part-Dieu
- PONCER Jean Antoine, Mémoires historiques sur le Vivarais, 1975, Bibliothèque municipale de Lyon la Part-Dieu
- Abbé FILHOL. Pour servir à la généalogie des COLOMBI et COPPIER, Histoire religieuse et civile d'Annonay et du Haut Vivarais depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours, 1881, tome 1, p. 541-545, Bibliothèque municipale de Lyon la Part-Dieu
- Manuscrits MONTRAVEL, familles du Vivarais, fonds Montravel, Ms 5400 (microfilms), Bibliothèque municipale de Lyon la Part-Dieu
- RENOUARD Yves. Bordeaux sous les rois d'Angleterre, 1965, tome III, p. 346, A.D. 33